

Reçu le 25/11/2018

Nicolas QUILCAILLE et Karine JEANNE

20 rue Bourlago

22590 PORDIC

Pordic, le 25 novembre 2018

A l'attention du président de la commission d'enquête publique

Objet : Révision de l'emplacement réservé n°101 annexé au PLU actuel dont l'emprise est de 4m sur toute sa longueur

Monsieur le président commission d'enquête publique,

Nous souhaitons la suppression de l'emplacement n°101, à défaut sa révision afin d'être dans une emprise conforme au piquetage réalisé par le géomètre missionné par la mairie. Ce piquetage fait suite à l'étude commandée par la mairie d'aménagement de la rue Bourlago. Cette nouvelle emprise est visualisable dans le document plan – ER-101-rue Bourlago dans le bordereau des pièces ajoutées à la demande de la Commission d'Enquête. Ce plan a également été communiqué par la mairie aux différents propriétaires concernés.

Avec nos remerciements, je vous prie de trouver ici, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués.

Nicolas QUILCAILLE et Karine JEANNE